

Légende

- Limite de zone
- Elements patrimoniaux à préserver (L. 151-19 du CU)
- Prescriptions surfaçiques**
 - Elements de paysage (au titre du L.151-23 du CU)
 - Espaces habité classés (au titre du L.113-1 du CU)
 - Emplacement réservés (au titre du L.151-41 du CU)
 - Périmètre de Mixité Sociale (au titre du L.151-15 du CU)
 - Emplacement Réserve pour Mixité Sociale (au titre du L.151-41 du CU)
 - Polygone d'empêchement de bât
- Prescriptions linéaires**
 - Cheminement piéton
 - Alignement d'arbres à préserver
 - Réserve à protéger
 - Elément de patrimoine bâti
 - Fond de plan cadastral
 - Contour communal
 - Parcelle
 - Bât dur
 - Bât léger
 - Permis de construire accordés
 - Pêche
 - Plan de Prévention du Risque Inondation
 - Zone bleue
 - Zone rouge
 - Plan de Prévention des Risques Mouvements de Terrain
 - Zone bleue
 - Zone blanche (NPN)

Orientation d'aménagement et de programmation (au titre du L.151-5 du CU) : se référer à la page n°9 du PLU

COMMUNE DE DRAP
Département des Alpes-Maritimes - 06

MÉTROPOLIE
NICE CÔTE D'AZUR

PLAN LOCAL D'URBANISME
Révision du PLU

4

PLAN DE ZONAGE
Plan d'ensemble

Echelle : 1 / 3 000

Délivration du Conseil Municipal :	6 décembre 2016
Arrêté le :	30 novembre 2023
Enquête publique :	
Approuvé le :	
Modifications :	Mises à jour :

